



Re: résumé des démarches

De Sylvain Morin [REDACTED] >

Date Lun 2026-01-12 09:26

À Isabelle Duclos (CISSSMC16) <isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca>

Cc Cynthia Lambert (CISSSMC16) <cynthia.lambert.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>; Murielle Adai (CISSSMC16) <murielle.adai.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

 2 pièces jointes (493 ko)

Projet de ressource intermédiaire_37 et 43 rue King-Edward Longueuil VT.docx; RI King Edward - Coûts jusqu'au permis de construction.pdf;

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Isabelle,

Voici les ajouts que j'ai laissé surligné en jaune.

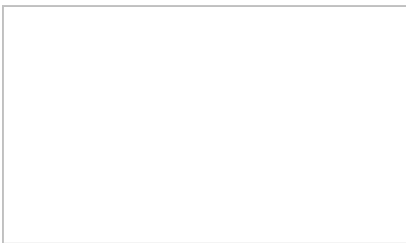
Je joins également un documents des dépenses et des engagement encourus pour le projet qui confirment certaines dates.

Je reste disponible pour toutes questions et aujourd'hui jusqu'à 12h30.

Merci,

Sylvain Morin

[REDACTED]



De : Isabelle Duclos (CISSSMC16) <isabelle.duclos.cssshrr16@ssss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 janvier 2026 10:43

À : Sylvain Morin [REDACTED]

Cc : Cynthia Lambert (CISSSMC16) <cynthia.lambert.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>; Murielle Adai (CISSSMC16)

<murielle.adai.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Objet : résumé des démarches

Bonjour Sylvain,

J'espère que tu vas bien.

Comme discuter, afin de déposer la demande d'extension du délai pour la livraison du projet de la RI, un résumé des actions posées doit être fait afin de démontrer que tu as tout fait ce qu'il fallait pour assurer une livraison dans les temps.

Mon adjointe administrative, Murielle, a préparé un tableau résumé des actions pour lesquelles nous avons l'information.

Est-ce possible pour toi de confirmer ce qui y est inscrit, de bonifier/ajouter les informations pertinentes qui n'y sont pas.

Mon objectif est tout déposé au terme de notre rencontre de mardi.

Je vais aussi avoir besoin de savoir les informations suivantes :

- Ton engagement à déposer une demande de permis de construction au moins 35 jours avant le 18 juin 2026
- Le délai requis pour débiter les travaux une fois l'obtention du permis de construction
- Le temps requis pour la construction une fois les travaux débiter.

Tu peux m'appeler au besoin-même ce week end.

Merci et bonne journée

Isabelle Duclos

Directrice adjointe des services spécialisés et alternatifs à l'hospitalisation en santé mentale

Direction des programmes de santé mentale, dépendance et itinérance

CISSS de la Montérégie-Centre